

## Compte rendu de CM du 3 septembre 2024

<b>Présents :</b>
Pierre Roze, Olivier Levigne, Françoise Goussef, Elodie Joly, Dominique Mayet, Nadine Gouilloux, Virginie Chassaingne, Wilfrid Moignoux, Philippe Pichon, François Xavier Aubert.
<b>Absent avec procuration :</b>
Aucun
<b>Absents sans procuration :</b>
Justine Tosoni, Sarah Hossemalin, Pierre Dambricourt

### **Nomination d'un secrétaire de séance**

Olivier se propose / approbation

Approbation du CR du CM du mardi 9 juillet 2024

**=> approuvé à l'unanimité moins 1 abstention, Fabrice Joly**

### **1/ Point sur l'eau.**

Un problème a eu lieu. Une fuite après compteur au Trioulier chez Monsieur Maillot.

3 500 litres et plus de 5 500 € de dépenses si une facturation devait avoir lieu.

Une réduction est demandée.

Proposition d'établir une facture de 1000 €

=> approuvé à l'unanimité moins deux abstentions, François Xavier Aubert et Philippe Pichon.

*Remarque* : il convient d'indiquer aux personnes qui ont eu une résidence secondaire de fermer le compteur.

*Remarque* : dans le futur, ce genre de décision sera prise par le syndicat de la Faye

*Remarque* : pas inclus dans les assurances habitation, mais existe des assurances spécifiques.

### **2/ Situation budgétaire**

Rappel : les documents sont sur un cloud, disponible pour examen par les conseillers.

Pas de remarques.

Question de Nadine à propos des retards de paiements sur l'eau.

Point à faire et mesures à prendre en plus de celles de la trésorerie. A voir avec Dominique Mayet.

Question sur le retard de paiement d'un loyer, appartement au-dessus de la cantine.  
Impayé de 6 mois. Saisie sur salaire en cours. Voir avec le FSL.

Question de Philippe sur les subventions d'investissement pas encore reçues.  
Réponse avec explication des décalages, pas d'anomalies sur les décalages en cours.

### **3/ Personnel Mairie et organisation.**

Modification RIFSEEP - projet pour avis du centre de gestion / ajourné.  
Manque d'information.

Fourniture d'achat. Devis JPG reçu par les secrétaires.  
Pas besoin de délibérer.

Organisation du secrétariat.  
Demande sur continuation de la fermeture après-midi et réception sur rendez-vous.  
Les visiteurs sont surtout les associations et les informations à propos du cadastre.  
Le matin, les visites sont triées par la poste.

Proposition pour une ouverture les matins et le vendredi après-midi.  
Et sur rendez-vous les autres après-midis.  
Fermé le samedi.  
**=> Approbation à l'unanimité.**

Déploiement du logiciel Berger Levrault sur tous les ordinateurs sera demandé au service de TDM.  
Un serveur pour sauvegarde est installé dans la bibliothèque.

### **4/ eau et assainissement**

#### Assainissement.

Rappel : demande de réalisation d'un schéma de diagnostic assainissement.

Un contrôle périodique de la station et une analyse des effluents.

Aucun problème relevé, à chaque fois, il est indiqué que les rejets sont conformes.

Mais le diagnostic plus complet est nécessaire, une demande de subvention sera faite en conséquence. On est dans l'attente des documents pour lancer le diagnostic. Ce diagnostic pourra aussi regarder les opportunités de créer une deuxième station.

Rappel : le terrain adjacent à la station a été acheté pour extension ou construction d'une autre.

Remarque : l'accroissement de la population en août est-elle prise en compte dans le diagnostic de capacité ? la réponse sera apportée.

Rappel : transfert assainissement en 2026 au syndicat de la Faye. Le maire s'engage à tenir informée l'association Village de Laire.

### Eau / convention avec le syndicat de la Faye.

Le transfert du budget annexe et le fonctionnement est à examiner.

Le budget eau permet de financer les employés municipaux à hauteur de 50% sur le dossier eau, plus une part du budget de fonctionnement du Mecalac.

Le personnel ne sera pas transféré.

Le matériel est à transmettre. Un arrangement est à trouver pour le budget 2025.

A inclure dans la convention. Est-ce que ce sera facturé ou pas ?

La convention - version brouillon - est dans le dossier Cloud, disponible pour consultation.

Aussi disponible sur le cloud, les comptes rendus de réunions.

Il est demandé à chacun de la lire et de faire part des remarques.

### Les fontaines.

Remarque : les fontaines, seraient selon le syndicat de la Faye, en circuit fermé en permanence. Notre avis est différent.

Rappel : cinq fontaines ont un statut historique. L'eau qui est consommée à partir des fontaines, ne devrait subir aucune tarification. Sujet à discuter et peut être inclure lors de la signature de la convention.

Notons aussi que la chloration a été rejetée dans le cadre des discussions de la convention de transfert.

Il est important de faire connaître nos demandes et nos exigences dans cette convention.

Signature de la convention avant le 31 décembre, car elle prendra effet au 1er janvier 2025.

Remarque : les conséquences du transfert de l'eau devraient permettre de réaliser des économies d'échelle et faire plus de choses au niveau de la voirie.

Délibération nécessaire pour autoriser le maire à signer la convention avec les points précisés ci-dessus et les points en rouge sur le document brouillon sur le cloud.

**=> approuvé à l'unanimité.**

## **5/ Maison Archimbaud**

Etat des travaux

A l'intérieur, plein de choses déjà reprises.

La couverture commence la semaine prochaine.

Pas de surcout, pas de souci.

Deux devis à consulter sur le cloud (entreprise Girard et Gardette) pour des serrures magnétiques, avec possibilité de mettre une application mobile pour réservation, paiement en ligne. L'accueil pourra être en grande partie virtuel. Les utilisateurs tiendront temporairement le rôle de conciergerie.

Par contre, prestation de service nécessaire pour les hébergements.

L'idée de la gestion par une société extérieure reste d'actualité.

Question de Elodie Joly sur une rumeur à propos de trop de béton mise dans la dalle et que cela aurait des conséquences sur le pilier.

Ceci n'est qu'une rumeur.

Question sur la présence de la grue ?

Fin novembre / début décembre, la grue devrait être retirée.

Fin des travaux, avril 2025

## **6/ Camping Monbartoux**

Dans le cadre de discussion, la possibilité d'acheter le camping par le locataire a été évoquée. Un mail reçu avec une proposition et la somme de 90 000 € / décision de ne pas souscrire à ce prix confirmée par le conseil.

Cette valeur est jugée bien inférieure à sa valeur réelle.

Remarque : le camping est localisé en zone de loisirs.

Cela ne peut pas être vendu à un particulier, mais l'opportunité de le vendre à l'exploitant est une opportunité qui pourrait être intéressante.

Affaire à suivre.

## **7/ Courriers reçus de la population.**

- Courrier de Emma Levigne sur le chemin de Fontcuberte qui est à nettoyer, après l'orage. Décision prise d'aller faire quelques tâches de curage de fossé, réponse à faire.

- Courrier du camping de Montbarboux. Un chêne est tombé. Décision d'aller examiner et réponse à faire ensuite

- Courrier du Lions Club de Thiers, marche gourmande. Demande d'utilisation des chaises et tables. Décision d'accord déjà donnée.

- Réclamation verbale par un agriculteur sur le passage de la moissonneuse Réponse à faire, sur la non-cohérence des cultures et des chemins.

## **8/ Communication avec le parc Livradois Forez**

Nécessité de communiquer la liste des élus avec l'adresse mail.

Nécessité de donner accord de chacun des élus pour communiquer l'adresse mail.

## **9/ Questions diverses**

Toussugières : il nous faut régler le problème de traverse de ce village.

Chemin du moulin du Cros / rappel : mur qui est tombé.

Dans les travaux d'urgence, une gaine sera posée en prévision d'une possible interconnexion des réseaux eau.

Péril du Cros palais / relance pour terminer la procédure.

## **10/ Tour de table**

François Xavier au sujet d'une remarque faite par rapport au tennis.

Beaucoup d'utilisation, satisfaction.

Néanmoins, le filet aurait des problèmes au niveau des poteaux d'attaches et le filet ne peut pas être tendu correctement.

François Xavier au sujet du bâtiment écroulé rue des Cros du four.

Probable transformation en plateforme et stationnement.

A noter la présence de beaucoup de ronces sur le côté de cette rue.

François Xavier au sujet de la table de lecture de paysage, savoir où on en est.

Réunion prévue mi-septembre pour finaliser le projet présenté par le concepteur.

Inauguration à prévoir en fin d'année ou début 2025.

Dominique au sujet du guide du bourg.

Pas mal utilisé, apprécié, plusieurs lieux ont été réapprovisionnés.

Le réapprovisionnement est à surveiller pendant les moments de forte fréquentation.

Nadine demande s'il y a des touches à propos de la cure.

Des touches sont reçues en effet, à voir avec l'agence immobilière.

Philippe à propos du mur du cimetière, constat d'une fissure.

Aller voir et surveiller

Virginie au sujet du forum des associations.

Rappel : c'est ce samedi.

Demande d'aide, notamment pour ranger.

Virginie au sujet des feux depuis le local de Chignore Bât., route de Courpière.

Entre 5 et 7 heures le matin, des fumées noires.

Remarque : les chutes de bois peuvent être brûlées, le reste, plastique et autres, doit être amené à la déchetterie. Une lettre est à faire pour le lui rappeler.

Virginie au sujet des vendredis de Vollore et les remarques qui ont pu être faites par les visiteurs.

- Baisse de la fréquentation par rapport aux années précédentes.
- La communication peut être différente, plus précise, à ce que cela aurait dû être.
- Quelques remarques sur les assiettes de tapas. Rapport qualité / prix.
- Trop d'attente pour acheter son ticket.

Mais, il est important de préciser.

- Les retours positifs sur la qualité du service et de l'organisation.

Virginie au sujet des poubelles du chemin du Puy Vollore.  
Cela devait être un des premiers chantiers de Thomas ? Où en est-on ?

Dominique sur le programme voirie 2024. Est ce qu'on en fait un ?  
Voté le 20 février, mais attente de la confirmation de la DETR vu que la subvention a été  
baissée de 30 à 20% ; possible de faire un programme partiel.

Philippe sur la fin du PAB  
Rendez-vous lundi au sujet des chiffrages avec le département.  
Trouver les meilleures solutions au sujet des chicanes, des entrées.  
Trouver la meilleure solution entre une ou deux tranches.  
Probablement en 2025.

François Xavier au sujet de l'intérieur de l'église.  
Dossier à déposer fin octobre pour déclencher les premières études.  
Peut être possible d'envisager des travaux 2026 et 2027.  
Le fait que l'extérieur a déjà été fait, l'inscription sera plus facile.

Françoise au sujet de la vidange de l'étang  
Prévu le 18 octobre.

Philippe au sujet des nuisances à propos des bruits de chiens.  
Conseil de porter plainte si besoin.

**Fin de la séance : 21 heures 15**